

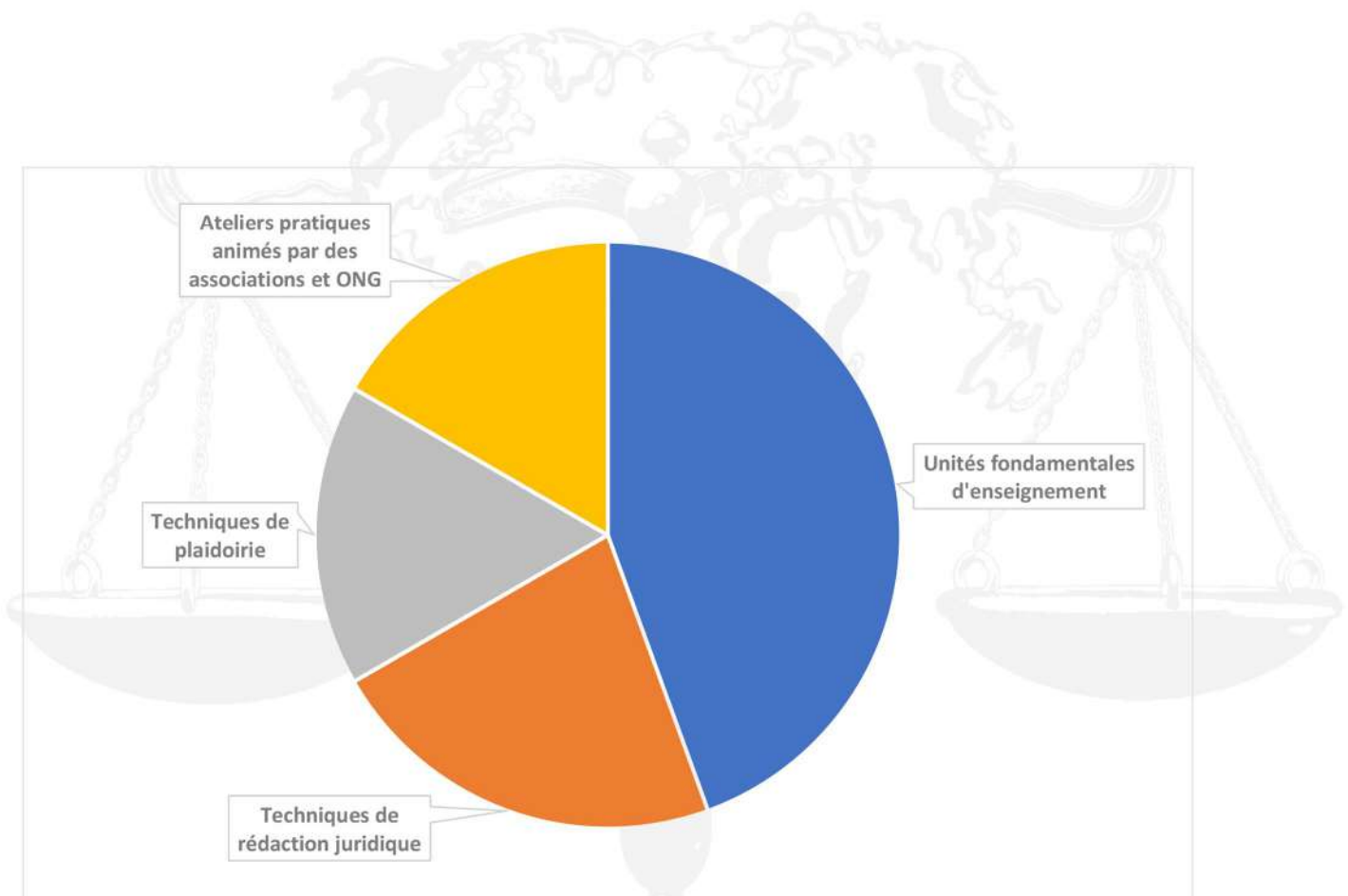
MASTER

DROIT INTERNATIONAL ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES



I. Philosophie de l'UIK École de Droit et de Sciences Politiques :

UIK École de Droit et de Sciences Politiques dispense une formation interdisciplinaire et riche offrant à l'étudiant un choix de cours diversifié, orienté vers la consécration et le renforcement des aspects pratiques de la formation. Soucieux de former des praticiens et de les accompagner dans leurs évolutions professionnelles, le département de Droit assure des enseignements facilitant l'interaction, le développement des connaissances, ainsi que l'esprit créatif, scientifique et technique. C'est un département pluridisciplinaire qui a pour mission de diffuser et développer les savoirs et savoir-faire en droit : préparation aux concours et examens d'accès aux professions judiciaires, mise en situation réelle via des simulations de procès, organisation de manifestations scientifiques, atelier de rédaction juridique et plaidoirie, stages en milieu professionnel, formations certifiantes, des visites d'institutions et de juridictions.



II. Présentation du programme :

L'objectif principal du Master est de former des juristes rompus aux techniques du droit international public général et de ses branches spécialisées, bons connaisseurs de la doctrine, aptes à développer une approche critique des normes et institutions internationales. Dans ce but, les enseignements dispensés au sein du Master permettent d'initier les étudiants à la recherche, académique et autre, ainsi que de préparer leur accès à une grande diversité de carrières juridiques, notamment au sein d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises transnationales ou comme conseillers auprès du Ministère des Affaires étrangères ou de représentations diplomatiques. Ce Master contribue à développer la capacité des étudiants à maîtriser l'ensemble du droit international public et à acquérir les techniques de la recherche juridique, afin de rédiger des notes juridiques, de défendre les intérêts des parties devant une juridiction internationale, voire de conseiller des États et des organisations internationales en matière de droit international. Spécifiquement, ce master permet d'appréhender les enjeux fondamentaux du droit qui régissent la société internationale, de maîtriser le raisonnement juridique, les méthodes de recherche, la rhétorique juridique ainsi que l'art oratoire et la négociation.

III. Perspectives professionnelles du parcours

Ce master prépare à des carrières diplomatiques dans la haute fonction publique, dans des consulats, des ONG, des agences de coopération internationale ou encore à une carrière d'avocat spécialisé dans le droit international. Des carrières dans le secteur privé du consulting et du lobbying ou encore en tant que chercheur universitaire sont aussi envisageables.

IV. Conditions d'accès à la formation :

Les diplômés titulaires d'une L3 en droit, sciences politiques ou équivalent.

V. Descriptif des stages et des activités pratiques de fin d'études

Mémoire de fin d'études :

Chaque étudiant sera encadré par un enseignant de l'équipe pédagogique et professionnelle en fonction du sujet qui sera préalablement approuvé par la commission du mastère. L'étudiant doit montrer qu'il possède les compétences nécessaires pour mener à bien une réflexion autour d'une thématique, et à apporter des réponses aux problématiques posées.

Stage :

Le stage se déroulera auprès d'une institution internationale, ONG, organisation ou association internationale, d'un cabinet d'avocats spécialisé dans la défense des droits fondamentaux, ou encore d'une collectivité territoriale. L'objectif du stage est de permettre d'acquérir une expérience professionnelle qui complète les enseignements théoriques et de mettre en pratique les méthodes, les techniques et les approches étudiées. Son objectif est de préparer de façon optimale des juristes internationaux aptes à appréhender les enjeux fondamentaux du droit qui régit la société internationale et de rédiger des notes juridiques, de défendre les intérêts des parties devant une juridiction internationale, voire de conseiller des États et des organisations internationales en matière de droit international.

VI. Matières par semestre :

Semestre 1 :

- Droit institutionnel des organisations internationales
- La Théorie Générale du droit international public
- Droit international des droits de l'homme
- Règlements pacifiques des différends internationaux
- Droit diplomatique et consulaire
- Théories juridiques et politiques de l'intégration

Semestre 2 :

- Droit institutionnel de l'Union Africaine (OADA)
- Droit international économique
- Droit de la mer
- Droit institutionnel de l'Union
- Droit de la responsabilité pénale
- Droit international de l'espace et de l'environnement

Semestre 3 :

- Droit du contentieux international
- Droit international de l'investissement
- Droit économique africain
- Droit des conflits armés
- Union européenne et droit des réfugiés
- Organisation mondiale du commerce (OMC)

Semestre 4 :

- Mémoire de Stage de fin d'études